



Et même les vieux riches !?

Scandales de l'ORPEA – au pluriel, car de très nombreux EHPAD sont concernés ainsi que des cliniques psychiatriques appartenant à la même multinationale, et probablement des maisons de retraite logées à la même enseigne. Des politiques similaires y sont développées en matière de gestion du personnel, de respect tout relatif du droit du travail, de prestations servies aux supposés bénéficiaires [voir ci-après article de **MONIQUE CARLOTTI**]. ORPEA n'en a cependant pas l'exclusivité. Dans moult domaines, toutes sortes d'entités privées et aussi publiques font de la pensée managériale et du culte du profit à tout prix des critères incontournables, normaux et évidents. Il arrive que leurs dirigeants s'étonnent du procès qu'on leur intente, les obligeant à quitter leurs postes avec de minces indemnités d'à peine 6 chiffres. Les Conseils d'administration semblent peu ébranlés par cette situation et les actionnaires guère émus, quoique inquiets d'un tarissement de la manne. Les personnels témoignent de leurs complicités involontaires mais bien réelles, font le dos rond en attendant des temps plus propices, cherchent à se protéger et à protéger des métiers souillés par le productivisme. Les organismes de contrôle insistent à dire qu'ils ignoraient ce que pourtant ils connaissent un peu, sinon beaucoup. Les familles sont plus ou moins brutalement confrontées au fait que leurs aînés ne se trouvent vraiment pas en de *bonnes mains*, les égarements du grand âge ne les empêchant pas d'avoir raison dans leurs doléances. Même s'ils semblent astreints à un mutisme généralisé.



S'agit-il là d'une variante – étudiée dans les Ecoles Supérieures de Commerce en termes d'optimisation fiscale, marché noir, externalisation des coûts - d'**économie souterraine** ? Celle-ci, expliquent les manuels officiels, est pratiquée par des conglomérats mafieux qui échappent aux règles économiques et sociales et au contrôle de l'État, ne donnent pas lieu à des prélèvements obligatoires (fiscaux ou sociaux) et faussent le jeu de ce que certains, probablement mal informés, appellent encore « la libre concurrence ». Conglomérats fort ramifiés, pieuvres implacables qui ne cessent de prospérer dans des pays en cours de fascisation de plus en plus avérée. Au point qu'après les dénonciations en cours, la légitime horreur réveillée par ces scandales, des lois de colmatage votées en urgence - les urgences étant à *imprévoyance*, à *indifférence* et même au *cynisme* ce que les édulcorants sont au sucre - quelques têtes tomberont sans doute, des pénitences et des remontrances seront infligées, des conglomérats changeront de nom (*ripolinisation* courante) – et ces affaires continueront de plus belle, davantage enrobées s'il le fallait. Pas impossible d'ailleurs qu'elles inspirent d'autres croisés. Car ces rouages sont indispensables au maintien, pas du tout de l'Ordre Social mais d'un certain ordre socio-historique et donc de ses incontournables désordres, troubles et dégâts. Pas forcément toujours illégaux dans la mesure où une bonne partie de la légalité est construite à leur usage, pour faciliter leurs marges de manœuvre.

Est en jeu, certainement pas telle ou telle entreprise particulière mais un système global, une logique systémique. Des têtes peuvent tomber et des structures être dissoutes puisque leur remplacement est, d'emblée, déjà prêt.

Certes, mais pourquoi s'en prendre aux personnes âgées dépendantes et/ou aux malades mentaux ? Les tarifs de mise dans les établissements cités fournissent une première explication. En effet, les ponctions sur 500 sujets des classes aisées sont aussi rentables, sinon davantage, que les économies effectuées sur le dos de 1000 individus des classes populaires et moyennes. D'autant plus que l'action sur les premiers

(résidents) va de pair avec l'action sur les seconds (personnels) ! Un va-et-vient de consolidations réciproques, en somme.

Quid alors des classes sociales et des rapports de classe quand même les vieux et les vieilles des classes aisées deviennent, comme les pauvres, des proies ?

Il faut savoir que si des barrières financières et culturelles protègent les membres des classes aisées de certaines prédatons du système dont ils entendent profiter, ces barrières ne sont aucunement étanches ni définitivement solides. Donnée majeure : les classes sociales ne sont pas seulement des ensembles d'individus et de groupes ; elles comprennent également des relations interpersonnelles, des alliances matrimoniales, des affinités et des divergences idéologiques, des conformations psychiques, des goûts et dégoûts typiques, des styles de vie, des accords politiques, des dispositifs, des pouvoirs et des subordinations. « Il ne s'agit ici des *personnes* – écrit Marx dans la première édition du **Capital** - , qu'autant qu'elles sont *la personnification de catégories économiques, les supports d'intérêts et de rapports de classes déterminés*. Mon point de vue [...] peut moins que tout autre rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quand bien même il parviendrait à s'élever, subjectivement, au-dessus de ceux-ci. »

Et si, d'après l'adage, quand on aime on ne compte pas – il n'en reste pas moins que quand la comptabilité devient l'occupation principale il est improbable de pouvoir, en plus, aimer. Sauf, peut-être, comme le loup aime le Chaperon Rouge.

Le système actuel ne connaît de limites que temporaires, et de contentions qu'éphémères. En attendant mieux – pour certains. Personne n'en est à l'abri. Ni les pauvres, par définition, ni certains des riches, par situation. Le capitalisme a à se protéger de ses adversaires déclarés et à contrer ses amis conjoncturels. Ce ne sont pas les scandales qu'il faut finalement épinglez mais ce qui les rend possibles : nullement l'effet mais ses causes, nullement la commisération mais les idéologies. A l'indignation virtuose quoiqu'instable préférons l'argument parfois aride quoique aussi solide, porteur, entreprenant que possible.

Saül Karsz – février 2022

Victor Castanet - Les fossoyeurs (Fayard, Paris, 2022)

Comment imaginer qu'un EHPAD d'apparence idyllique, « paradis où tout respire luxe, calme et propreté », dont l'accès est conditionné par le niveau des revenus et la notoriété publique des clients, soit aussi un lieu où la maltraitance est coutumière et l'exploitation, la précarisation des salariés, l'injustice et la violence la règle ?

C'est ainsi que s'ouvre le livre de Victor Castanet. Ce constat initial, il va s'attacher à en comprendre les rouages.

Au fil de ses investigations, il met en évidence qu'ORPEA, leader mondial des EHPAD et des cliniques privées, côté en bourse, a pour objet premier de produire des profits pour étendre son empire et multiplier les dividendes distribués à ses actionnaires.

Les personnes accueillies et les salariés ne sont que les moyens de réaliser ces objectifs. Pour parvenir au niveau de rentabilité attendu, il faut compresser les coûts et augmenter les revenus. Le rationnement des produits utilisés et le recours à la précarisation des salariés sont, avec la spéculation sur les subventions publiques attribuées à l'entreprise, les leviers du système. Toute tentative de résistance ou de rébellion est étouffée. Le recours aux CDD pour de faux motifs assure l'ajustement le plus strict au taux d'occupation des établissements, la création d'un syndicat interne participe au musellement des salariés et, si ce n'est pas suffisant, le licenciement sans cause réelle et sérieuse est mis en œuvre sans distinction

VICTOR CASTANET

LES FOSSEYEURS

RÉVÉLATIONS SUR LE SYSTÈME
QUI MALTRAITE NOS AÎNÉS

fayard

de catégorie - l'encadrement et le personnel des établissements sont concernés, toutes les décisions émanent du siège d'ORPEA.

La gestion des achats est drastique et soumise à l'obligation de passer par un groupement d'achats, ce qui peut s'apparenter à de la rigueur. Mais des quotas sont fixés aux fournisseurs qui en contrepartie verseront des rétrocessions. Une dime est imposée aux intervenants extérieurs (coiffeur, kiné...) Ces pratiques sont courantes dans l'industrie, la loi du marché ! Elles sont illégales quand elles permettent de s'enrichir avec de l'argent public, ce qui est le cas, puisque les rétrocessions constituent un bénéfice sur les financements abondés par les Agences Régionales de Santé (ARS) et les Conseils départementaux (CD). De plus, pour répondre à ces exigences et obtenir les marchés, les fournisseurs répercutent la baisse de leur marge sur la qualité des produits fournis.

Les autorités de tutelles ARS et CD ont aussi une fonction de contrôle mais fort peu de moyens. Les exigences de contrôle vis-à-vis des grands groupes ont baissé et, pour trouver les failles, il faut savoir où les chercher. Or, ORPEA n'hésite pas à produire des faux pour prouver son respect des contraintes et faire porter la responsabilité des erreurs par ses directeurs d'établissements quand un dysfonctionnement est épinglé. Enfin, les appuis politiques dont le groupe bénéficie sont régulièrement sollicités pour éviter les contrôles trop risqués, étendre son empire en obtenant des autorisations de création de lits ou en faisant sauter certaines résistances. Il semble pourtant que ce groupe n'ait pas le privilège de telles initiatives et que les appuis politiques peuvent se trouver dans tous les camps.

Pour produire cet ouvrage, Victor Castanet recourt à plus de 250 témoignages, certains acceptent d'être nommés et d'être impliqués s'il y a une action en justice, d'autres exigent de rester anonymes. Ces témoins ont été les acteurs et les victimes d'un système qui a réussi à imposer sa loi. On peut, en effet, s'étonner que ces pratiques aient duré trente ans, si tant est que le scandale actuel les interrompe, qu'elles aient permis au créateur du groupe de devenir la 265^{ème} fortune de France. Sans collaborateurs, un triumvirat à la tête d'un groupe ne peut obtenir un tel résultat.

Ceux qui ont témoigné décrivent plusieurs postures. Il y a les repentis, ceux qui, après avoir joui du système et avoir été encensés par leurs dirigeants, ont été éjectés. Certains évoquent le sentiment de toute-puissance dans l'exercice de leur fonction, les avantages matériels et la jouissance qu'ils en avaient. Ils se savaient hors la loi mais se croyaient invulnérables. La chute fut abyssale. Il faut du temps pour se relever puis vient la repentance qui allie peut-être culpabilité et désir de vengeance.

Nombreux sont ceux qui ont été réduits à l'impuissance sous la menace et ont quitté le groupe.

Certains, encore en poste, tentent de résister en dénonçant sans pour autant oser s'opposer ouvertement, par peur des conséquences immédiates et ultérieures, tant psychiques que professionnelles.

Quelle lecture peut-on faire de cet ouvrage ?

Celui-ci ne semble pas expliciter suffisamment les actes de maltraitance infligés aux personnes accueillies – actes qui ne sont pas uniquement l'apanage du groupe ORPEA. Ils existent dans nombre d'établissements médico-sociaux, quelle que soit la population accueillie. Le livre nous oriente vers quelques pistes de compréhension à interroger.

Si, en effet, le souci de rentabilité lié à la distribution de dividendes et à la volonté d'extension du groupe créent les conditions propices à la maltraitance, c'est un modèle médico-social qu'il faut interroger : les établissements privés non lucratifs et publics sont enjointes de s'aligner sur le modèle des entreprises privées grâce au regroupement d'établissements, sous la direction d'un gestionnaire unique qui impose ses procédures (création de pôle avec un directeur pour plusieurs entités), de mettre en œuvre un management qui privilégie les indicateurs comptables et une gestion des ressources humaines qui donne peu de place à la formation continue et à l'accompagnement du personnel en cours d'emploi. Sans parler de la disqualification de ces emplois et de leur niveau de rémunération.

Au-delà, c'est certainement un système de pensée néo-libéral qui a été intériorisé, qui gouverne et qui produit ces effets. Nous ne pouvons pas être étonnés de ce que révèle Victor Castanet alors que chaque

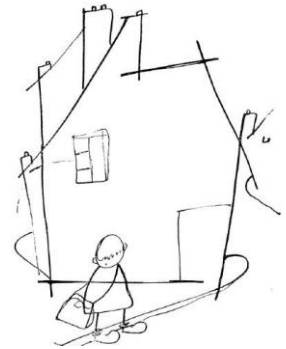
année des dirigeants politiques de tout bord se pressent au salon de la *Silver Economie*, que nous recevons quotidiennement des propositions pour investir dans le secteur à plus forte rentabilité que sont les EHPAD et que l'âgisme sévit.

Monique Carlotti – février 2022

Journées d'Etude et de Formation des 14-15-16 novembre 2022 (Paris)

Aux risques de la protection des enfanceS

Argumentaire et programme disponibles en mars sur www.pratiques-sociales.org



Pratiques Sociales : Analyse des pratiques d'équipe et de direction

Rien de plus indispensable que l'analyse des pratiques en matière d'intervention sociale, médico-sociale, psychologique. En intra-institutionnel ou en inter-institutionnel – voire sur initiative individuelle – praticiens et directions ont tout intérêt à entreprendre un travail de mise en perspective de leurs modalités d'intervention, de leurs points aveugles, des conceptions qu'ils mettent en œuvre y compris à leur insu, des stratégies novatrices qu'ils pourraient développer grâce, notamment, à une distanciation critique, raisonnée et raisonnable.

Encore faut-il que l'analyse des pratiques ne soit pas axée sur les seuls praticiens, leurs configurations psychiques, leurs motivations. C'est bien la tâche d'accompagnement des usagers qui est à privilégier, ses multiples dimensions culturelles, économiques, politiques, idéologiques et bien entendu aussi psychiques.

Périodicité et horaires convenus d'un commun accord, avec un calendrier sur six mois minima.

Informations de contact sur le [site Pratiques Sociales](http://www.pratiques-sociales.org)



Agenda 2022 - Manifestations ouvertes à toute personne intéressée

Mercredi 02 mars : Réunion du groupe Enjeux Formations – de 18h00 à 20h00 - Inscription nécessaire pour l'envoi du lien de connexion.

Judi 17 mars de 18h15 à 20h00 : Conversation XVII - Echanges via Zoom - « *Quels féminismes ?* » avec **Marion Pouliquen** (étudiante en philosophie) et **Saül Karsz** (philosophe sociologue). Inscription nécessaire pour l'envoi du lien de connexion.

Weekend du 18 au 20 mars : Séminaire de printemps à Nantes, participation possible en présentiel et via Zoom. Inscription nécessaire pour l'envoi du lien de connexion. Préparation des Journées 2022 « *Aux risques de la protection des enfanceS* ».

Pour toutes ces activités, renseignements et inscriptions au secrétariat : Tél. (33) 06 45 90 67 61 - mail : pratiques.sociales@gmail.com - site : www.pratiques-sociales.org

Production de ce numéro : S. Bertho, M. Carlotti, S. Karsz, J. Pouliquen, B. Riera

LePasDeCôté bulletin numérique du **Réseau Pratiques Sociales** : formes et contenus soumis à vos critiques et propositions, cher-e lecteur-trice.

Abonnement gratuit à partir du site

www.pratiques-sociales.org / Secrétariat 06 45 90 67 61 - info@pratiques-sociales.org

